

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT AVEYRON**

Délibération n°2026-04-013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	1

Séance **du 30 mars 2026**

Date de convocation :
Le 24/03/2026

Date d'affichage :
Le 24/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, Mme Prieto Elodie.

OBJET

**Désignation du
correspondant sécurité
routière.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M.Fraysse Josian (procuration à Mme Monteillet Laure)

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 02/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 02/04/2026

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 Mars 2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué à la sécurité routière. Il sera le correspondant privilégié des services de l'État et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière ainsi qu'à sa prise en charge dans la collectivité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

DECIDE :

Monsieur GRESSARD Frédéric
Adresse : Route de Roquefort 12250 Tournemire
Mail : fgressard@sfr.fr

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,
COUSY Christophe
Acte dématérialisé

La secrétaire de séance
Céline CRISTOL

